# 

* Date : 05-03-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012762991
* Author :

Suite à la requête déposée le 2 février 2012, par décision du juge de paix du canton de Liège IV, rendue le 16 février 2012, M. Roger Henri Hosatte, né à Saint-Nicolas du Port le 27 novembre 1920, domicilié à 4000 Liège, rue Basenge 22, résidant à 4020 Liège, rue Grétry 172, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Me Xavier Drion, avocat dont les bureaux sont sis à 4000 Liège, rue Hullos 103-105.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Régine Frankinet.